

Dossier de presse

Organisé par le Mouvement ATD Quart Monde, le colloque «La pauvreté – une boucle sans fin: quelle responsabilité pour notre société?» questionne la promesse faite à cet égard par les autorités en 2013: «Rien de cela ne doit jamais plus se reproduire».

9 mai 2023, 13h15 – 17h15, Hôtel Theater National, Berne

«Nous ne devons pas seulement nous battre pour que les choses aillent mieux. Nous devons être plus forts que les gens dont la vie se déroule pour ainsi dire normalement. Nous devons être plus forts, parce que sinon nous allons couler, parce que sinon nous ne pourrions pas survivre.»

Savoir d'expérience de la pauvreté

Le présent dossier complète le communiqué de presse dédié au colloque intitulé «La pauvreté – une boucle sans fin: quelle responsabilité pour notre société?». Ce colloque constitue une étape importante du projet de recherche «[Pauvreté - Identité - Société](#)» dans lequel le Mouvement ATD Quart Monde est engagé depuis 2019. Comme son intitulé l'indique, cette recherche a pour but de mieux comprendre les relations entre les personnes en situation de pauvreté, la société et les institutions – et, en fin de compte, de contribuer à ce que la pauvreté ne se répète plus de génération en génération. Il a été soutenu financièrement par l'Office fédéral de la justice.

Quatre parties principales constituent ce dossier de presse:

1. l'historique du projet de recherche;
2. la méthode dite du «[Croisement des savoirs](#)», utilisée pour la première fois en Suisse dans le cadre d'un projet de cette ampleur, et les [Universités populaires Quart Monde](#);
3. les enseignements dégagés par le projet de recherche;
4. les pistes de changement que propose le projet de recherche.

Pour l'essentiel, ce qui suit est extrait du rapport de la recherche «Pauvreté – Identité – Société» disponible dès le 9 mai en français et en allemand, y compris en version électronique sur www.atd.ch. Ce rapport porte pour titre: «Rapports entre institutions, société et personnes vivant dans la pauvreté en Suisse: une expérience de violence qui continue».

1. Historique du projet

Le 11 avril 2013, la Conseillère fédérale et ministre de la justice Simonetta Sommaruga, au nom du Gouvernement suisse, a demandé pardon aux victimes des mesures de coercition à des fins d'assistance pour les grandes souffrances qui leur ont été infligées dans notre pays jusqu'en 1981, en affirmant que «rien de cela ne doit jamais plus se produire». Vu que de nombreux membres d'ATD Quart Monde ont vécu eux-mêmes ces mesures de coercition, il a été décidé, suite à cette demande de pardon de la part du Conseil fédéral, de mettre en place un groupe de travail appelé «Chercheurs et chercheuses d'histoire pour l'avenir des enfants». Entre 2014 et 2019, une quinzaine de personnes se sont retrouvées régulièrement pour se soutenir, pour comprendre leur histoire personnelle et collective, et pour rédiger un rapport.

En septembre 2017, Madame Sommaruga s'est rendue au Centre national d'ATD Quart Monde à Treyvaux. Des membres du groupe de travail lui ont confié que, malgré les excuses de l'État et certains changements institutionnels et politiques, et malgré tous les efforts personnels et collectifs, la pauvreté continue de se perpétuer et les personnes en situation de pauvreté continuent de souffrir de leurs interactions avec les institutions. Interpellée par ces échanges et notamment par la volonté exprimée d'en finir avec la pauvreté, Madame Sommaruga a encouragé ATD Quart Monde à poursuivre le travail participatif qui permet aux personnes ayant l'expérience et le savoir de la pauvreté de contribuer à l'histoire du pays. Suite à cette rencontre, le Mouvement a présenté le projet dont l'intitulé complet est «Pauvreté — Identité — Société: bâtir ensemble un savoir émancipateur au bénéfice de tous» à l'Office fédéral de la justice — lequel lui apporte son soutien financier et sa reconnaissance.

Entre 2019 et 2021, 45 personnes de Suisse alémanique et de Suisse romande ont travaillé ensemble dans le cadre d'Ateliers nationaux du Croisement des savoirs. Lors de ces rencontres, différents savoirs s'articulent et se croisent: le savoir d'expérience de la pauvreté, le savoir de domaines scientifiques comme le droit, la sociologie, le travail social, l'histoire et l'économie, et le savoir lié à la pratique professionnelle dans des champs tels que la protection de l'enfance et de l'adulte, les services sociaux, la psychologie ou la santé. Une moitié des participant·e·s était déjà en lien avec ATD Quart Monde auparavant, une autre moitié découvrait le Mouvement au cours du projet.

Les Universités populaires Quart Monde ont joué un rôle central dans ce projet: d'un côté comme lieu national de dialogue et de co-formation entre adultes vivant la pauvreté pour bâtir un savoir collectif, de l'autre côté pour contribuer à la réflexion dans le cadre du projet.

En 2022, les principales connaissances issues des trois années de recherche ont été co-écrites par des groupes mixtes représentant les trois savoirs. La présentation qui en a résulté constitue la base pour des dialogues avec des actrices et acteurs dans les champs politique, institutionnel (notamment les structures en lien avec la lutte contre la pauvreté et la protection de l'enfant et de l'adulte) et de la formation (notamment les hautes écoles) afin de réfléchir ensemble à des changements nécessaires. Ces dialogues ont eu lieu au premier trimestre 2023 en Suisse alémanique et en Suisse romande. Dix ans après la demande de pardon par le Conseil fédéral, ce projet contribue à ce que «rien de cela ne se produise plus jamais».

2. Croisement des savoirs et Université populaire Quart Monde

Le Croisement des savoirs est une méthode permettant de créer les conditions pour que le savoir issu de l'expérience de vie des personnes qui connaissent la pauvreté puisse dialoguer avec les savoirs scientifiques et professionnels. Il est basé sur la conviction que la société a besoin du savoir des personnes en situation de pauvreté, et que le croisement de leur savoir avec celui de professionnel·le·s et de scientifiques permet d'aboutir à des connaissances plus complètes et inclusives, indispensables pour aboutir à des transformations sociales.

Le Croisement des savoirs est fondé sur une méthodologie expérimentée depuis les années 90 dans des recherches du Mouvement ATD Quart Monde dans différents pays (comme par exemple la recherche internationale *Les Dimensions cachées de la pauvreté*). Il ne peut cependant pas être réduit à l'utilisation de techniques qu'il suffirait d'appliquer. Selon chaque contexte et réalité, il s'agit de chercher comment des savoirs très différents, qui le plus souvent s'ignorent voire se rejettent, peuvent se rencontrer et s'enrichir mutuellement.

Les savoirs représentés dans le de la recherche «Pauvreté — Identité — Société» sont les suivants:

- *expérience de la pauvreté* (mesures de coercition à des fins d'assistance avant 1981 et générations suivantes, placement en foyer, droit de garde des enfants retiré, dépendance de l'aide sociale et/ou de l'assurance-invalidité, chômage de longue durée, sans domicile fixe, privation de liberté par des

mesures de curatelle partielle ou générale);

- *pratiques professionnelles* (service social, protection de l'enfant et de l'adulte, conseil juridique, justice, psychologie, santé publique, administration fédérale, éducation, ONGs en lien avec la thématique de la pauvreté);
- *sciences* (droit, travail social, histoire, santé, sociologie, ethnologie, psychologie, économie).

Un Groupe de pilotage de cinq personnes (deux personnes permanentes d'ATD Quart Monde et deux allié·e·s d'ATD Quart Monde — dont trois avec une expérience de la méthode du Croisement des savoirs — et un professeur d'histoire et chef de projet dans le cadre du Programme national de recherche PNR76 «Assistance et coercition») a assuré la coordination et l'animation de l'ensemble du processus. Le processus a été accompagné par deux spécialistes du Mouvement international ATD Quart Monde qui étaient particulièrement familiarisé·e·s avec la méthode du Croisement des savoirs.

«Le plus beau, c'est qu'on est arrivé à se parler, à se dire, même quand on n'était pas toujours d'accord. Cela ne veut pas dire qu'on est arrivé à un consensus pour tout. Ce qui était fonda- mental, c'est qu'on avait un projet en commun et qu'on voulait le mener ensemble. Nos vies restent différentes, nos avis ne seront pas équivalents pour tout. La richesse de nos diversités a été notre force dans ce projet.»

Savoir de la pratique professionnelle

Un élément essentiel du Croisement des savoirs est l'alternance entre des temps de travail en groupes de pairs (savoir d'expérience de la pauvreté, savoir scientifique, savoir de la pratique professionnelle) et des temps de travail en plénière. Le travail en groupes de pairs permet à chaque participant·e d'élaborer et d'exprimer son point de vue et de comprendre les apports des autres groupes dans un cadre sécurisé pour pouvoir construire un savoir commun qui sera ensuite confronté aux savoirs des autres groupes. L'objectif du travail collectif est de parvenir à se comprendre en profondeur entre participant·e·s des différents groupes de pairs et de co-construire un savoir nouveau. Chaque groupe de pairs reçoit la même consigne de travail, et est soutenu dans ses réflexions par des animateurs et animatrices.

Les Ateliers du Croisement des savoirs dans le cadre de ce projet ont eu lieu une fois par année sur une durée de deux jours. Ils regroupaient 36 participant·e·s âgé·e·s de 22 à 68 ans (douze par groupe de pairs — six personnes francophones et six personnes germanophones), ainsi que des animateurs et animatrices.

«Tout est mis en œuvre pour limiter les prises de pouvoir, pour rester fidèle au sens des paroles échangées. Ce processus de construction d'une confiance mutuelle, de bases communes, demande de s'y engager dans la durée. Toutefois, il est important que cela ne devienne pas trop confortable car 'nous faire bouger' et 'sortir de l'entre-soi' comptent aux grandes richesses de ce projet!»

Savoir scientifique

L'Université populaire Quart Monde est un espace de dialogue et de formation réciproque entre des personnes qui vivent ou ont vécu la pauvreté et d'autres citoyen·ne·s qui s'engagent à leurs côtés. L'objectif est de favoriser la participation des personnes les plus exclues. Celles-ci reçoivent ainsi des moyens qui leur permettent d'analyser leurs expériences de vie et d'entrer dans un dialogue avec d'autres participant·e·s dans un climat de respect et de non-jugement, pour en former ensemble un savoir partagé. Depuis sa création en 1972 en France, l'Université populaire Quart Monde est devenue une action importante du Mouvement ATD Quart Monde, organisée régulièrement dans de nombreux pays à travers le monde.

«Avec les Université populaires, on découvre qu'on a le droit de se défendre. On apprend qu'on a des droits. On se rencontre avec des situations de vie équivalentes. On se sent compris.»

Savoir d'expérience de la pauvreté

Une Université populaire Quart Monde nationale commence par une préparation en petits groupes locaux, permettant à chaque participant·e de se faire comprendre et d'écouter les autres. Avec des questions ouvertes, les animateurs et animatrices invitent chacune et chacun à partir de situations vécues pour aller vers une analyse.

Dans le cadre de la recherche «Pauvreté — Identité — Société», de telles préparations se sont déroulées chaque année dans douze lieux différents de huit cantons de Suisse romande et de Suisse alémanique, rassemblant un total de 120 personnes. Les douze groupes locaux ont à chaque fois préparé une

retransmission collective du travail effectué en vue des Universités populaires Quart Monde nationales annuelles auxquelles une grande partie des 120 personnes a régulièrement participé. Ces rencontres en plénière visaient à amener les participant·e·s plus loin dans leurs réflexions et à bâtir une connaissance commune par rapport aux thèmes choisis.

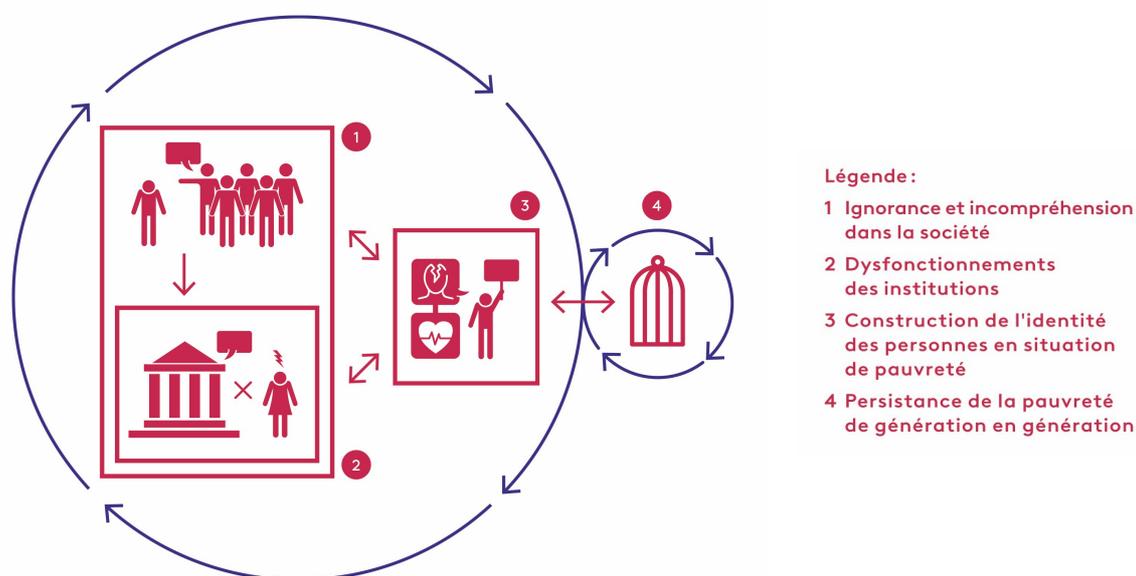
«J'ai pu participer au projet non seulement avec ma propre réalité mais avec les expériences des autres qui se sont rassemblés dans les Universités populaires Quart Monde. Ça m'a renforcé pour oser participer, oser en parler, ne pas être seule.»

Savoir d'expérience de la pauvreté

Douze délégué·e·s des 120 participant·e·s ont participé aux Ateliers de Croisement des savoirs et y ont constitué le groupe des pairs du Savoir expérience de la pauvreté. Le savoir collectif co-construit au cours des Universités populaires Quart Monde a ainsi constitué une base de réflexion pour les Ateliers de Croisement des savoirs.

3. Enseignements

Les trois années de recherche menées en Croisement des savoirs ont produit une large palette d'enseignements qui s'inscrivent dans quatre thématiques principales (1 – 4) illustrées ci-après au moyen d'extraits du rapport de la recherche «Pauvreté – Identité – Société».



1) L'ignorance et l'incompréhension de la pauvreté dans la société

Une grande partie de la société approche la réalité de la pauvreté en Suisse avec incompréhension à différents niveaux. Elle est parfois même rendue invisible. Dans leur majorité, les membres de la société sont éloignés de cette réalité et ne se rendent pas compte des conséquences de certaines attitudes et de la manière dont le sujet est appréhendé. Dans beaucoup de domaines, la pauvreté n'est tout simplement pas un sujet de discussion parce qu'elle est considérée comme une question sans importance.

«La pauvreté est comme un trou: hors de propos, sombre, invisible.»

Savoir pratique professionnelle

En voulant lutter contre la pauvreté sans la connaître réellement, le danger est que la société la repousse et repousse celles et ceux qui la vivent, au lieu de reconnaître son existence afin de pouvoir, dans un deuxième temps, changer la situation. Une conséquence en est que les personnes en situation de pauvreté sont dévalorisées. Elles se trouvent dans une lutte quotidienne pour la reconnaissance, la justice, l'empathie et l'égalité. Elles doivent constamment faire leurs preuves, mais se heurtent à des préjugés et au fait d'être mises dans des cases.

Leurs capacités d'agir et leur potentiel sont très souvent ignorés et méconnus. La reconnaissance de qui elles et ils sont comme personnes, leur place dans la société et leur dignité leur sont refusées. Les préjugés sociaux sont encore renforcés par l'attribution d'une culpabilité personnelle, par le fait d'être suspectées de ne pas avoir assez essayé elles-mêmes ou par l'idée qu'elles ne méritent pas autre chose.

«Qu'est-ce que je représente pour vous? Est-ce que vous me voyez comme un être humain? Ou une crapule? Est-ce que pour vous je suis quelqu'un de normal avec un potentiel? Ou alors je suis quelqu'un de complètement nul parce que je n'ai pas pu faire les écoles que je voulais? Je n'ai pas pu faire l'apprentissage que je voulais et puis je suis de toute façon voué à l'échec et un raté. Voilà, la question elle est là: comment vous me voyez?»

Savoir d'expérience de la pauvreté

Dans ce contexte, l'aide sociale, contrairement à d'autres prestations de la sécurité sociale, n'est pas toujours perçue comme un droit, mais souvent comme un don et une charité pour les pauvres en vertu desquels elles et ils ont une dette envers l'État. Au lieu d'une reconnaissance, par la société, de l'importance de ce droit, cette vision unilatérale pousse les personnes en situation de pauvreté dans un rôle de quémandeuses qui justifie l'imposition de toutes sortes de contraintes. Tous ces modes de pensée et d'action de la société vis-à-vis des personnes en situation de pauvreté font de la pauvreté une tare et permettent à la société de se décharger de ses responsabilités.

2) Les dysfonctionnements des institutions

Le but commun visé par les institutions, les personnes de la pratique professionnelle et les personnes en situation de pauvreté est l'autonomie de ces dernières.

«La vie qu'on a, c'est les choix qu'on fait. Donc si on n'a pas de choix c'est comme si notre vie ne nous appartenait pas.»

Savoir d'expérience de la pauvreté

Mais le fonctionnement actuel des institutions ne permet pas d'y parvenir, et ce pour plusieurs raisons:

- La définition de l'autonomie est imposée, les moyens et le temps pour y parvenir ne sont pas discutés avec les personnes en situation de pauvreté.
- Le système de soutien ne permet pas de prendre en considération et de valoriser la personne en situation de pauvreté dans sa globalité, dans le rythme de sa réalité de vie et dans ses aspirations personnelles.
- Dans la majorité des services, les professionnel-le-s ont trop de dossiers, trop d'exigences bureaucratiques et de contrôles, n'ont pas assez de temps à consacrer à la personne et vont vers les solutions les plus rapides, ce qui va à l'encontre du but visé.
- La complexité du système ne favorise pas l'autonomie des personnes en situation de pauvreté. Lorsque la personne ayant l'expérience de la pauvreté fait des démarches, elle ne sait pas toujours à qui s'adresser. Par exemple, il y a des services qui s'occupent des enfants, d'autres de la santé ou des finances. Trouver le bon service ne va pas de soi. La personne est renvoyée d'un service à l'autre, et même si elle arrive dans le bon service, celui-ci ne lui propose pas forcément des solutions adaptées à ses besoins.

Le fonctionnement des institutions met les personnes en situation de pauvreté et les personnes de la pratique professionnelle face à des exigences et intérêts contradictoires. Mais ce sont les personnes ayant l'expérience de la pauvreté qui subissent les conséquences les plus graves de ces dysfonctionnements. Le droit à une aide implique trop souvent une très grande soumission des personnes qui y recourent. Les personnes font alors ce qu'on leur dit de faire et n'osent pas s'affirmer. Si elles ne vont pas dans le sens qu'on leur impose, elles ont peur qu'il y ait des conséquences négatives. Par exemple de perdre leurs droits, comme des prestations, un droit de visite d'un enfant placé, ou encore la garde d'un enfant.

«Soit on se tait et on est considérés comme laxistes, soit on réagit de manière impulsive et on dit ce qu'on pense et on est considérés comme agressifs. Des fois on leur fait croire qu'on va dans leur sens. On leur dit `oui, oui` pour qu'ils nous lâchent. On use de stratégies et on est alors considérés comme des manipulateurs, des menteurs. Ça va jusqu'à nous faire perdre l'estime de soi, ou même tomber dans la dépression.»

Savoir d'expérience de la pauvreté

Ces réalités (la soumission, l'absence de choix, l'expression réprimée, la perte de liberté, la déconsidération des savoirs de la personne et de sa valeur) constituent une violence récurrente. Les personnes en situation de pauvreté sont réduites à être «objets» plutôt que «sujets», et perdent leur droit à l'autodétermination.

3) La construction de l'identité des personnes en situation de pauvreté

Dans leurs rapports avec les institutions, les personnes en situation de pauvreté voient très souvent le contrôle de leur vie limité ou retiré. Il leur est difficile d'être elles-mêmes. Elles ne sont pas considérées comme des êtres humains à part entière qui ont le droit d'avoir leurs rêves et leurs ambitions. Elles doivent entrer dans un moule. Le système institutionnel leur demande d'avoir des aspirations «réalistes» qui doivent être, du point de vue des institutions, adaptées à leur situation. D'autre part, on leur demande de faire des efforts pour améliorer leur condition, pour s'en sortir, mais en devant se conformer au système.

Le fait d'être en rapport avec une institution de soutien ou de protection de l'enfant et de l'adulte peut impacter fortement l'identité de la personne en situation de pauvreté. Elle est réduite à une étiquette qui empêche l'expression de ses compétences et, finalement, le libre choix de sa vie. Le seul choix qui lui est autorisé est celui de répondre aux injonctions des institutions, ou de mettre fin à sa relation avec l'institution concernée (avec toutes les conséquences qui en découlent).

Toutes ces contraintes ont un impact sur la construction de l'identité. A la place d'être elle-même, la personne en situation de pauvreté est amenée à devoir se contenir, cacher, tricher, mentir, user de stratégies, au risque d'être considérée comme manipulatrice, menteuse ou agressive. Étant conditionnée par un système qui n'est pas le sien, elle est contrainte de reconstruire son identité — ce qui est un vrai combat. Une personne qui doit constamment s'effacer ou qui sent qu'elle n'est pas vue selon sa nature, son être, s'adaptera vis-à-vis de l'extérieur et cachera sa pauvreté en raison de la honte qu'elle ressent. Les culpabilisations par la société renforcent ce sentiment de honte. Avec le sentiment de honte, on apprend à se taire et, si on se tait, on ne peut plus faire valoir ses droits.

«C'est vraiment cette violence qu'il peut y avoir, pas vraiment matérielle mais cette violence sur le fait qu'on ne reconnaît pas les compétences des personnes, leur identité. Et dans le rapport à l'institution, il y a toujours cette très forte suspicion que la personne a quelque chose qui dysfonctionne.»

Savoir scientifique

4) La persistance de la pauvreté de génération en génération

En Suisse, il existe une longue tradition dans le fait de considérer que la pauvreté est liée à une responsabilité individuelle. Jusqu'à nos jours, cette vision est profondément ancrée dans la société et, en même temps, c'est une zone d'ombre. Pour la personne qui a connu la pauvreté de génération en génération, ce n'est pas nouveau. Quand on naît dans une situation de pauvreté, le cumul des désavantages fait que, malgré toute la bonne volonté et toutes les ressources, il est très difficile d'en sortir.

L'ignorance de la société par rapport aux réalités que vivent les personnes en situation de pauvreté a pour conséquence de perpétuer les mêmes représentations, les mêmes attitudes — qui ne contribuent pas à mettre un terme à la pauvreté de génération en génération. On le voit par exemple dans le fait que des enfants sont placés dans des foyers sur plusieurs générations. Cette mesure devrait améliorer la vie, mais si la génération suivante se retrouve elle aussi en foyer, c'est que quelque chose ne va pas. Cela ne fonctionne pas, notamment parce que le système actuel génère une violence institutionnelle. Si rien ne change, même les excuses présentées par le Conseil fédéral en 2013 aux ancien·ne·s enfants placés·e·s de force et aux autres victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance ne peuvent pas être prises au sérieux.

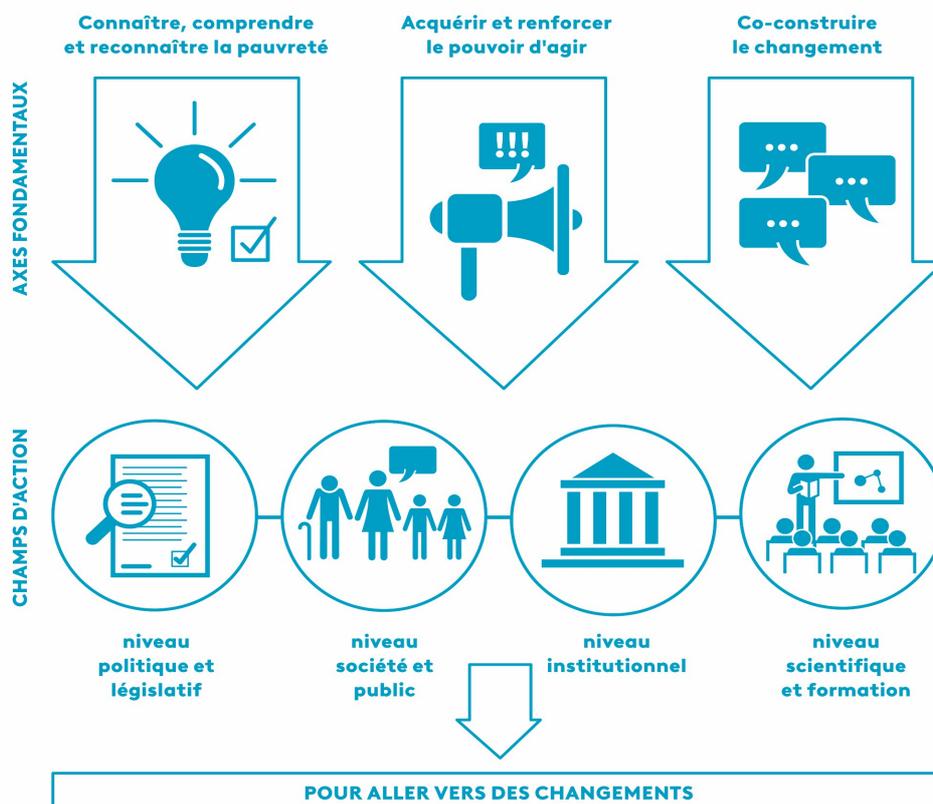
«La pauvreté on l'a souvent cataloguée: on est nul, on est sale, on n'est pas instruit — et on a dit tout sur la pauvreté. Rendre justice à la pauvreté, c'est prendre la personne telle qu'elle est, la mettre au même niveau, l'élever.»

Savoir d'expérience de la pauvreté

Il convient donc de remettre en question les images de l'être humain, les représentations, les normes et les mécanismes qui prévalent actuellement dans la société et dans la politique sociale et, par conséquent, dans les organismes sociaux. Les personnes qui grandissent dans la pauvreté portent une étiquette, sont disqualifiées et doivent lutter contre des préjugés. La pauvreté n'est pas définie par les personnes qui la vivent. Elle est souvent enfermée dans des termes tels que «nul», «sale», «pas instruit» et «insignifiant», et tout est dit sur la pauvreté. C'est la pensée générale: «Ils ne peuvent pas éduquer leurs enfants parce qu'eux-mêmes ont été placés en foyer». Tout le monde est influencé par de telles pensées — elles deviennent presque des proverbes qui s'ancrent profondément dans la culture.

4. Pistes de changement

En 2023, douze dialogues ont été menés avec des professionnel·le·s externes au projet dans l'optique d'identifier et de préciser les changements qu'il est nécessaire d'initier et de soutenir afin de contribuer à ce que la pauvreté ne se répète plus de génération en génération. Les enseignements de la recherche ont ainsi été mis en discussion, ce qui a permis de développer trois axes fondamentaux pour aller vers des changements et quatre champs d'action interdépendants dans lesquels des changements doivent avoir lieu.



Connaître, comprendre et reconnaître la pauvreté

De chaque dialogue il est ressorti que l'absence d'une connaissance et d'une compréhension en profondeur de ce que vivent les personnes en situation de pauvreté empêche le développement de réactions adéquates face à la pauvreté. Il en est aussi ressorti que les mesures définies sans la participation des personnes en situation de pauvreté ne fonctionnent pas, en particulier s'agissant de la pauvreté de génération en génération.

Acquérir et renforcer le pouvoir d'agir

Pendant les dialogues et à la lumière des résultats du projet, la réflexion qui a porté sur l'expérience professionnelle des participant·e·s a montré que le pouvoir d'agir constituait une clé principale pour sortir d'une situation de pauvreté. Le pouvoir d'agir, c'est pouvoir faire ses propres choix. Toutefois, on ne peut pas faire face seul·e à un cumul durable de précarités et d'insécurité. Face à cette tension entre développer son pouvoir d'agir et être dépendant·e dans la durée de différentes institutions, il s'agit de trouver de nouvelles voies, de nouveaux modes d'interactions.

Co-construire le changement

Face au constat que la pauvreté persistante est une réalité trop grave et trop complexe pour qu'un acteur ou une actrice seul·e parvienne à développer de manière unilatérale des solutions qui apportent un véritable changement de fond et qui ne laissent personne de côté, la nécessité de construire ensemble le changement est clairement apparue.

Il s'agit d'associer directement les personnes ayant l'expérience de la pauvreté à toute initiative dans ce domaine et de créer des espaces de rencontres et de co-construction entre les personnes avec l'expérience de la pauvreté et d'autres acteurs et actrices.

Exemples issus d'une large palette de changements nécessaires identifiés lors des douze dialogues

«Le rapport est très riche et fort, particulièrement d'avoir des apports de personnes qui vivent la pauvreté. C'était une claque pour moi de recevoir ça. Le premier réflexe quand on est aux commandes de politiques sociales, on a tendance à nier la réalité ou à se justifier. Dans le rapport, l'apport des personnes d'expérience marque fort.»

Praticien externe au projet, après avoir vécu un dialogue

Au niveau politique et législatif

- Mettre en place à plusieurs niveaux une représentation permanente des intérêts des personnes en situation de pauvreté.
- Évaluer l'impact social de la législation avec les personnes ayant l'expérience de la pauvreté.

Au niveau de la société et du public

- Permettre à un large public de mieux comprendre ce que signifie vivre en situation de pauvreté.
- Reconnaître la discrimination pour raison de pauvreté dans la société et y mettre fin.

Au niveau institutionnel

- Développer une meilleure connaissance de la pauvreté au niveau des institutions et la prendre en compte de manière globale (formation, santé, logement, travail, famille).
- Créer des espaces de co-formation entre professionnel-le-s et personnes ayant l'expérience de la pauvreté afin d'améliorer les pratiques.

Au niveau scientifique et de la formation

- Inclure dans la durée les personnes avec l'expérience de la pauvreté dans le fonctionnement des lieux de formation et de recherche.
- Généraliser la formation sur la thématique de la pauvreté.

Les dialogues autour des enseignements de cette recherche ont permis de préciser les changements qu'il est nécessaire d'initier et de soutenir. Plus encore, ces dialogues ont mis en évidence combien de tels espaces sont possibles, voire indispensables, et aujourd'hui attendus. Des espaces qui permettront de sortir d'une méconnaissance réciproque, d'élaborer de nouveaux savoirs et de se soutenir dans la prise de responsabilités personnelles et collectives pour que la pauvreté ne soit plus une boucle sans fin.

«Si nous n'établissons pas avec [les plus pauvres] des liens nouveaux qui leur permettent de croire en nous, en notre amitié et notre solidarité, la démocratie ne progressera pas. [Ils] doivent se convaincre que la société a besoin d'eux pour être plus humaine et plus fraternelle: c'est pourquoi nous devons les rejoindre et lutter pour qu'[ils] puissent assumer leur rôle de révélateurs de la justice.»

Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde
(extrait de conférences en Suisse, 1981)

Contact média: tél. 077 446 99 28 et/ou perry.proellochs@atd.ch
Centre national ATD Quart Monde – Crausa 3 – 1733 Treyvaux – Tél. 026 413 11 66
www.atd.ch